

D.G.A. ADMINISTRATION GENERALE ET SERVICES A LA POPULATION
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES & ASSEMBLEES
SERVICE DES ASSEMBLEES

AUBAGNE le, 18 novembre 2024

**EXTRAIT PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 18 novembre 2024**

La séance du Conseil Municipal, installée dans la salle du Bras d'Or, est ouverte à 18 heures, présidée par M. Gérard GAZAY, Maire, qui procède à l'appel nominal.

Nombre de Conseillers en exercice 43
Présents 36
Excusés 07

Ayant donné procuration :

M. Jérémy PAGOURASSOU à M. Alain ROUSSET,
M. Patrice JARQUE à M. Laurent GUEDJ,
M. Jérémy COETTO à M. Zarick KOURICHI,
M. William MIROUX à Mme Magali ROUX,
Mme Geneviève MORFIN à Mme Julie GABRIEL,
Mme Éliette MEZERGUES-MAUTREF à Mme Clémentine FARDOUX,
M. Arthur SALONE à M. Alexandre LATZ.

Arrivée de Mme MORFIN à la délibération n° 02-181124

Départ de Mme TRIC à la délibération n° 02-181124

avec mandat à M. AGOSTINI

Départ de Mme METCHE-BARTHELEMY à la délibération n° 02-181124

avec mandat à M. HERMANT

Nombre de Conseillers en exercice 43
Présents 35
Excusés 08

Départ de Mme AMOROS à la délibération n° 05-181124

avec mandat à Mme AMARANTINIS

Nombre de Conseillers en exercice 43
Présents 34
Excusés 09

Départ de Mme MELIN à la délibération n° 11-181124

avec mandat à Mme BOUGEAREL

Nombre de Conseillers en exercice 43
Présents 33
Excusés 10

Départ de Mme BOISSON à la délibération n° 18-181124
avec mandat à M.PERRIN-TOININ

Nombre de Conseillers en exercice 43
Présents 32
Excusés11

Départ de Mme BOUGEAREL à la délibération n° 20-181124

Nombre de Conseillers en exercice 43
Présents 31
Excusés12

Départ de Mme GIOVANNANGELI à la délibération n° 21-181124
avec mandat à M. GRANDJEAN

Nombre de Conseillers en exercice 43
Présents 30
Excusés13

L'appel fait, le quorum fixé à 22 étant atteint, nous pouvons donc démarrer le Conseil Municipal.

Comme le règlement l'exige, je vous propose de désigner notre secrétaire de séance. S'il accepte, je désigne M. Zarick KOURICHI.

Y a-t-il des remarques ? Des abstentions ? Des votes contre ?

Les Procès-Verbaux des Conseils Municipaux du **25 Juin 2024** et du **30 Septembre 2024** vous seront transmis ultérieurement.

Le prochain Conseil Municipal devrait avoir lieu le **20 Décembre 2024**, dans la salle du Bras d'Or.

POUR INFORMATION :

Après le vote de la Décision Modificative, je vous invite à venir la signer sur la table à côté de l'Administration.

Je vous propose maintenant de passer à l'examen de l'Ordre du Jour.

Examen de l'ordre du jour

ADMINISTRATION GENERALE

01_181124 - Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les Hommes et les Femmes.

Rapporteur : Madame Julie GABRIEL, Quinzième Adjointe

Conformément à la réglementation, cette délibération vise à prendre acte de la communication du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes établi sur la base des données disponibles de l'année 2024.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Présents	36
Excusés	7

02_181124 - Rapport Annuel Développement Durable 2024.

Rapporteur : Madame Faustine THIBAUD, Conseillère Municipale

Cette délibération vise à prendre acte de la communication du rapport sur le développement durable au titre de l'année 2024.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Présents	35
Excusés	8

03_181124 - Approbation de l'adhésion au PACTE (Plan d'Accélération pour la Transition Ecologique 2023-2028).

Rapporteur : Madame Faustine THIBAUD, Conseillère Municipale

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a voté une délibération le 5 Avril 2024 créant le PACTE (*Plan d'Accélération de la Transition Ecologique*) qui a vocation à aider financièrement les communes dans leurs projets d'économie d'énergie, de sobriété foncière ou de meilleure qualité environnementale.

Cette délibération propose donc d'approuver les termes du PACTE du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et de permettre de signer tous documents afférents à ce PACTE pour la Ville d'Aubagne.

La délibération n°03_181124 est adoptée à LA MAJORITE

Abstentions : 11

Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Madame Michèle BOUGEAREL, Madame Valérie BOISSON

Présents	35
Excusés	8

04_181124 - Approbation du Plan de Transition Ecologique 2024-2030.

Rapporteur : Madame Faustine THIBAUD, Conseillère Municipale

La Ville d'Aubagne s'est dotée d'une délégation à l'Écologie Positive depuis 2020 et confirme son implication en œuvrant localement en faveur de l'environnement.

Cette délibération propose d'approuver le Plan de Transition Écologique 2024 – 2030 qui structure les actions communales en faveur de l'environnement en 5 priorités, 13 axes de travail et 50 actions.

La délibération n°04_181124 est adoptée à LA MAJORITE

Abstentions : 11

Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Madame Michèle BOUGEAREL, Madame Valérie BOISSON

Présents	35
Excusés	8

05_181124 - Approbation du plan "Aubagne à Vélo".

Rapporteur : Monsieur Laurent GUEDJ, Conseiller Municipal

La Ville d'Aubagne développe des projets de mobilités durables en faveur de la préservation de l'environnement et de l'attractivité de son territoire, avec le soutien de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

En complémentarité du Val'Tram, du Bus à Haut Niveau de Service et en cohérence avec les plans Vélo de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et de la Région Sud, la Ville d'Aubagne traduit son ambition à travers un plan "Aubagne à Vélo" pour la période 2024-2030.

Cette délibération propose d'adopter le Plan « Aubagne à Vélo » créé dans le cadre du développement des mobilités douces sur le territoire aubagnais.

La délibération n°05_181124 est adoptée à LA MAJORITE

Abstentions : 7

Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Madame Valérie BOISSON

Contre : 2

Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN

Présents	34
Excusés	9

06_181124 - Approbation de l'Avenant n°2 au contrat de Concession de Service Public avec la société GARIG pour la prestation de restauration collective.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint

Par contrat de Concession de Service Public, la Commune d'Aubagne a confié à la société GARIG, la gestion de la restauration collective.

Cette délibération propose dès lors, d'approuver les termes de l'Avenant n°2 à intervenir avec la société GARIG, et en ce qui concerne notamment, la création d'un tarif Etudiant afin de bénéficier du service de restauration à l'office Lakanal ainsi que la modification du nombre de composantes du goûter nourrisson.

La délibération n°06_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	34
Excusés	9

07_181124 - Approbation de la convention d'agrément du restaurant municipal Lakanal avec le CROUS.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint

La Ville d'Aubagne a confié la gestion de la restauration collective à la société GARIG à compter du 1^{er} septembre 2023. Elle souhaite dès lors participer à la mission de service public des œuvres universitaires, en mettant à disposition des étudiants le restaurant municipal Lakanal, situé 7 boulevard Lakanal.

Cette délibération vise à approuver une convention d'agrément tripartite du restaurant municipal Lakanal entre la Ville, le CROUS et GARIG, affirmant ainsi l'engagement d'Aubagne dans sa mission de service public.

La délibération n°07_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	34
Excusés	9

08_181124 - Approbation d'une modification des grilles tarifaires des parkings concédés pendant les fêtes de fin d'année.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la gratuité des parkings Beaumont, Potiers, Défensions et Terres Rouges certains jours du mois de décembre dans le cadre des fêtes de fin d'année afin d'encourager le commerce local de centre-ville.

La délibération n°08_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	34
Excusés	9

09_181124 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Exercice 2023.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint

Le service public de prévention et de gestion des déchets fait l'objet d'une comptabilité analytique, incombant à la Métropole Aix-Marseille-Provence pour ce qui concerne la ville d'Aubagne, pour ses déchets ménagers et assimilés, traduite dans un rapport annuel obligatoire.

Ce dernier a été présenté à l'assemblée délibérante métropolitaine le 10 octobre 2024 et cette délibération propose au Conseil Municipal d'en prendre acte, au titre de l'exercice 2023.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Présents	34
Excusés	9

10_181124 - Rapport d'activités de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Exercice 2023.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint

La Métropole doit adresser annuellement à chaque commune membre, un rapport retraçant les activités de ses Directions Générales Adjointes, afin d'apporter une information claire et transparente à l'ensemble des administrés, partenaires et acteurs locaux.

Le Conseil de la Métropole s'est vu présenter ce rapport d'activité annuel au titre de l'exercice 2023 le 10 octobre 2024.

Aussi, cette délibération propose au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel d'activité correspondant.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Présents	34
Excusés	9

11_181124 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Exercice 2023.

Rapporteur : Monsieur André LEVISSE, Neuvième Adjoint

Le Maire doit présenter au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, destiné notamment à l'information des usagers.

A ce titre, la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence a adressé aux communes membres le rapport annuel suscité, au titre de l'exercice 2023.

Cette délibération propose au Conseil Municipal de prendre acte de ce rapport annuel.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Présents	33
Excusés	10

12_181124 - Contrat Départemental pour la Transition Ecologique (ex C.D.D.A.) avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône 2022-2025 -Tranche 2024

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint

Cette délibération propose d'approuver le nouveau plan de financement de la tranche 2024 du Contrat Départemental pour la Transition Écologique (C.D.T.E., ex C.D.D.A.) estimé à 6 062 341€ à la vue de la programmation effective des travaux.

La délibération n°12_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	33
----------	----

13_181124 - Approbation de la Convention de prestation de service entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Commune d'Aubagne pour les missions d'accueil, d'information, d'orientation et d'animation du site de la Maison Métropolitaine de l'Habitat.

Rapporteur : Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Conseiller Municipal

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite déléguer à la Commune d'Aubagne la gestion de la Maison Métropolitaine de l'Habitat d'Aubagne jusqu'en 2026, avec possibilité de renouvellement.

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention qui définit les missions de la Commune et les modalités de compensation financière de la gestion de la Maison Métropolitaine de l'Habitat sur le territoire aubagnais.

La délibération n°13_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	33
Excusés	10

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

14_181124 - Approbation de la cession à la Métropole Aix-Marseille-Provence d'une partie de la parcelle CT 1154 d'environ 15 m² à l'euro symbolique pour la réalisation d'une piste cyclable dans le cadre du projet de BHNS.

Rapporteur : Monsieur Yoann LEANDRE, Onzième Adjoint

Cette délibération propose d'approuver la cession à l'euro symbolique de 15 m² à détacher de la parcelle cadastrée CT 1154 située chemin des Paluds à Aubagne, au profit de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°14_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	33
Excusés	10

15_181124 - Approbation de la cession à titre gracieux au profit de Monsieur Christian GEISLER de la parcelle CI 383 de 809 m² - chemin des Solans.

Rapporteur : Monsieur Yoann LEANDRE, Onzième Adjoint

Cette délibération propose d'approuver la rétrocession à titre gratuit au profit de M. Christian GEISLER de la parcelle cadastrée Section CI n° 383 d'une contenance de 809 m² située Chemin des Solans.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°15_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	33
----------	----

16_181124 - Approbation de l'Avenant n°2 à la Convention d'Intervention Foncière en développement économique en phase impulsion-réalisation conclue entre l'EPF PACA, la Commune d'Aubagne et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Rapporteur : Monsieur Yoann LEANDRE, Onzième Adjoint

Afin de poursuivre les actions de maîtrise foncière, il est proposé d'augmenter l'enveloppe financière de 10 M€ HT, portant ainsi à 30 M€ HT la Convention d'Intervention Foncière en phase d'impulsion/réalisation.

Cette délibération propose d'approuver l'Avenant n°2 à la Convention d'Intervention Foncière tripartite conclue entre la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Établissement Public Foncier régional et la Commune d'Aubagne.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°16_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	33
Excusés	10

FINANCES, BUDGET, ECONOMIE, EMPLOI

17_181124 - Approbation de la revalorisation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement - Budget principal, exercice 2024

Rapporteur : Madame Danielle MENET, Quatrième Adjointe

Conformément à la réglementation, les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement comprennent des Autorisations de Programme (A.P.) et des Crédits de Paiement (C.P.) qui ont été créés par délibération du Conseil Municipal du 30 Mars 2016 et mises à jour annuellement.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°17_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	33
Excusés	10

18_181124 - Approbation de la Décision Modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2024.

Rapporteur : Madame Danielle MENET, Quatrième Adjointe

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal pour l'exercice 2024, arrêtée aux montants ci-après :
Pour la Section d'Investissement : 713 611,35€ ;
Pour la Section de Fonctionnement : 853 688,96€.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

**La délibération n°18_181124 est adoptée à LA MAJORITE
Contre : 11**

Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Madame Michèle BOUGEAREL, Madame Valérie BOISSON

Présents	32
Excusés	11

19_181124 - Rapport sur les Orientations Budgétaires 2025

Rapporteur : Madame Danielle MENET, Quatrième Adjointe

Conformément à la Loi n° 92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, un débat doit avoir lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du budget avant l'examen de celui-ci.

Ainsi, un document joint définit, à partir des grandes lignes, au plan national comme au plan local, les orientations du Budget 2025.

Conformément à la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), cette délibération propose, après le débat en séance, d'approuver le Rapport sur les Orientations Budgétaires.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°19_181124 est adoptée à LA MAJORITE

Contre : 11

Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Madame Michèle BOUGEAREL, Madame Valérie BOISSON

Présents	32
Excusés	11

20_181124 - Avis du Conseil Municipal sur les dérogations dominicales - Année 2025.

Rapporteur : Madame Danielle MENET, Quatrième Adjointe

Cette délibération propose au Conseil Municipal d'émettre un avis sur le calendrier 2025 relatif aux ouvertures dominicales autorisées pour les commerces de détail ainsi que pour le commerce automobile.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°20_181124 est adoptée à LA MAJORITE

Abstentions : 9

Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Madame Valérie BOISSON

Présents	31
Excusés	10
Absents	2

CULTURE, EVENEMENTS CULTURELS ET PATRIMOINE

21_181124 - Approbation de l'adhésion à l'association « Route européenne de la céramique ».

Rapporteur : Monsieur Philippe AMY, Septième Adjoint

La Route européenne de la Céramique joue un rôle pour la promotion touristique de la ville d'Aubagne. Son objectif est de faciliter la connaissance réciproque des différents acteurs de la céramique et de fournir aux entreprises (manufactures, industries, ateliers...) une base solide pour leurs échanges commerciaux et technologiques.

Cette délibération propose d'approuver l'adhésion de la Ville à la Route européenne de la Céramique pour un montant de 1.000 euros.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°21_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

22_181124 - Approbation de la revalorisation des tarifs du Conservatoire à Rayonnement Communal

Rapporteur : Monsieur Philippe AMY, Septième Adjoint

Au vu de l'évolution de l'Indice l'INSEE, il est proposé de faire évoluer la grille tarifaire à mettre en œuvre à la prochaine rentrée scolaire pour l'ensemble des usagers du Conservatoire municipal.

Cette délibération propose dès lors, la revalorisation des tarifs du Conservatoire à Rayonnement Communal.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°22_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

23_181124 - Approbation de l'Adhésion au Réseau Plein Sud.

Rapporteur : Monsieur Philippe AMY, Septième Adjoint

La Ville poursuit son action de rayonnement au niveau régional et, à ce titre, souhaite adhérer au réseau PLEIN SUD 2025 qui œuvre pour la diffusion de l'art moderne et contemporain sur tout le pourtour méditerranéen.

Cette délibération propose ainsi l'adhésion de la Ville d'Aubagne à l'association PLEIN SUD 2025 pour un montant de 2.000 euros.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°23_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

24_181124 - Approbation du jeu concours dans le cadre de Grains de Sel, festival du livre et de la parole d'enfant

Rapporteur : Madame Geneviève MORFIN, Huitième Adjointe

Dans le cadre de Grains de Sel, festival du livre et de la parole d'enfant, qui se déroulera du 21 au 24 Novembre 2024, la Commune organise un jeu concours sur la page Grains de Sel Facebook et la page Grains de Sel Instagram de la Ville d'Aubagne.

Cette délibération propose dès lors d'approuver la mise en place du jeu concours pour le festival Grains de Sel ainsi que son règlement joint en annexe, afin de faire gagner des livres dédiés par les auteurs invités sur le salon.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°24_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

ENFANCE, EDUCATION, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

25_181124 - Approbation des tarifs de l'Espace Art et Jeunesse pour l'année 2025.

Rapporteur : Monsieur Zarick KOURICHI, Conseiller Municipal

Cette délibération a pour objet l'approbation de l'actualisation de la tarification des activités proposées au sein de l'Espace Art et Jeunesse pour l'année 2025.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°25_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

26_181124 - Approbation du règlement intérieur de l'Espace Art et Jeunesse (EAJ)

Rapporteur : Monsieur Zarick KOURICHI, Conseiller Municipal

Cette délibération propose d'approuver le règlement intérieur de l'Espace Art et Jeunesse de la Ville d'Aubagne.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°26_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

27_181124 - Approbation des tarifs pour les activités de l'éducation, de l'enfance, de la restauration et du sport pour 2025

Rapporteur : Madame Sophie AMARANTINIS, Deuxième Adjointe

Cette délibération propose d'actualiser les tarifs des activités de l'Éducation, de l'Enfance, de la Restauration et des activités sportives.

Cette délibération permet la prise en compte de l'ensemble des modifications apportées à compter du 1er Janvier 2025.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°27_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

28_181124 - Approbation de l'actualisation des tarifs de la restauration municipale des adultes pour l'année 2025.

Rapporteur : Madame Sophie AMARANTINIS, Deuxième Adjointe

Cette délibération a pour objet l'approbation de l'actualisation du tarif de la restauration municipale pour les agents municipaux au prix de 2,70 euros.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°28_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

29_181124 - Approbation des tarifs pour l'utilisation de St Vincent-les-Forts par les adultes et les groupes extérieurs pour l'année 2025

Rapporteur : Madame Sophie AMARANTINIS, Deuxième Adjointe

Le centre de vacances de Saint-Vincent-les-Forts reçoit chaque année des groupes d'élèves extérieurs à Aubagne pour des séjours ou classes de découverte, des groupes associatifs ou autres composés d'adultes et d'enfants.

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'actualisation des tarifs journaliers pour l'année 2025.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission Municipale.

La délibération n°29_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

30_181124 - Approbation de la mise à jour du tableau des emplois des postes budgétaires 2025.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint

Pour répondre aux besoins et aux nécessités d'organisation des services, cette délibération vise à adopter le tableau des postes budgétaires au titre de l'année 2025.

La délibération n°30_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

31_181124 - Approbation des modalités de mise en œuvre du Télétravail.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint

Conformément à la réglementation, le télétravail a été mis en place à titre dérogatoire au sein de la Collectivité depuis la crise sanitaire relative à la COVID-19.

La présente délibération vise à officialiser le télétravail en proposant d'en valider les modalités à mettre en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2025.

La délibération n°31_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

32_181124 - Approbation des modifications des modalités de prise en charge financière de la Protection Sociale Complémentaire.

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint

Par cette délibération il est proposé qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, la Ville d'Aubagne et le Centre Communal d'Action Sociale participent spécifiquement au risque prévoyance à hauteur de 7 € mensuels, pour les agents ayant souscrit un contrat labellisé couvrant ce risque.

Mais également le maintien du niveau de prise en charge du risque santé : 15 €, 30 € ou 45 € en fonction du quotient familial de l'agent.

La délibération n°32_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

33_181124 - Approbation des modifications du Règlement Intérieur de la Collectivité

Rapporteur : Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint

Par cette délibération, il est proposé d'actualiser le règlement intérieur de la Collectivité en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 ; notamment en ce qui concerne les conditions d'alimentation du CET et les modalités de mise en œuvre du télétravail,

La délibération n°33_181124 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	30
Excusés	11
Absents	2

VIE MUNICIPALE

34_181124 - Comptes-rendus des délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire conformément aux Articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Monsieur Gérard GAZAY, Maire

Il est rendu compte de l'exercice des délégations confiées en matière d'actions en justice, de décisions de prêts de salle aux associations, de décisions de renouvellement d'adhésion a une association, de marchés publics passés selon la procédure adaptée et d'appel d'offres, d'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600€, de l'exercice du droit de préemption.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Présents	30
Excusés	11
Absents	2
